

NOTE

DESTINATAIRES :	Tout le personnel et les médecins
EXPÉDITEUR :	Stéphanie Daoust, coordonnatrice des Points de service locaux et des maladies infectieuses, Direction de l'accessibilité et de la coordination extrahospitalière des soins et services
DATE :	Le 13 octobre 2026
OBJET :	Vaccination du personnel et des médecins du réseau de la santé et des services sociaux

La saison des virus respiratoires est de retour et une campagne de vaccination du personnel est déployée à travers notre réseau de la santé et des services sociaux. Tout le personnel est invité à se faire vacciner, particulièrement celui qui est en contact direct avec les usagères et usagers.

La vaccination du personnel aura lieu :

Hôpital Anna-Laberge : à l'entrée des employés

Jeudi 29 octobre 2026 - 8h à 17h

Mardi 10 novembre 2026 - 8h à 17h

Mercredi 9 décembre 2026 - 8h à 17h

Hôpital du Suroît : Bloc B - Local 518

Jeudi 29 octobre 2026 - 8h à 17h

Mardi 10 novembre 2026 - 8h à 17h

Mercredi 9 décembre 2026 - 8h à 17h

Hôpital Barrie Memorial : salle Diabète - Local 021

Mardi 10 novembre 2026 - 8h à 17h

Les employés peuvent également se faire vacciner dans l'un de nos Points de service locaux (Mercier, Candiac, Vaudreuil-Dorion ou Salaberry-de-Valleyfield) en prenant rendez-vous sur [Clic Santé](#), sous « Vaccination contre les virus respiratoires ».

La vaccination par les pairs est également encouragée lorsque possible.

Santé Québec Montérégie-Ouest

Pourquoi il est important de vous faire vacciner :

1. Pour protéger les autres.

La grippe peut entraîner des complications graves pouvant même causer la mort chez les personnes plus vulnérables comme les personnes âgées, les bébés, les personnes enceintes et celles atteintes de maladies chroniques. En vous faisant vacciner, vous posez un geste altruiste et solidaire pour éviter la propagation du virus.

2. Pour vous protéger et réduire la gravité des symptômes si vous attrapez un virus respiratoire.

La grippe est plus grave qu'un simple rhume. Elle peut provoquer de la fièvre, des douleurs musculaires intenses, de la fatigue extrême et des symptômes respiratoires graves qui peuvent durer plusieurs semaines.

3. Pour contribuer à alléger la pression sur nos établissements de santé et de services sociaux.

La vaccination contre la grippe réduit considérablement le risque d'hospitalisation et permet ainsi que les ressources médicales soient disponibles pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Des questions?

Consultez la Foire aux questions et la page intranet [Vaccination](#), ou référez-vous à votre gestionnaire.

Durant la saison des virus respiratoires, faites-vous vacciner afin de protéger votre santé et celle de vos collègues et de vos usagères et usagers!